

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 30 NOVEMBRE 2017**

L'an deux mil seize et le 30 novembre à 20h30 , le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur DELLAC Patrick, Maire

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13

Sont présents : M. DELLAC Patrick - M. DUBARRY Eric - M. BAYNAT Régis – Mme SOUILIE Sylvie - Mme LAURENSOU Martine – M. PRADAYROL Patrick - M. GUGLIELMETTI Michel — Mme DELSAHUT Marie-France – M. DESPEYROUX Rémi - Mme FLORET Virginie - M. DAVID Eric - Mme CROS Corinne – M. DELPON Cyril – Mme RANNOU Sylvie

Absents excusés : Mme ELMA Séverine

Date de la convocation : le 23 novembre 2017 - **Secrétaire de séance** : M. Eric DUBARRY

Objet : Approbation du PV du conseil municipal du 19 octobre 2017

Le conseil municipal adopte le procès-verbal.

Objet : Signature convention avec commune de Theminettes – frais de fonctionnement école de Gramat (garde alternée)

- école publique de Souillac

Un enfant serait en maternelle au 1er janvier 2016 à l'école de Souillac pour un montant de 600 euros. Le conseil municipal approuve.

- école publique de Gramat

Il y a 7 enfants pour 12726 euros pour les maternelles.

Concernant le primaire, 13 élèves pour 8671 euros. Le conseil municipal approuve le montant.

- école St-Hélène Gramat

L'an dernier, 493 euros, et cette année le conseil municipal propose 500 euros et il y a 10 enfants. Le conseil municipal approuve ce montant.

- Il y a une garde alternée avec Theminettes pour un enfant, donc il faudrait payer la moitié de 1800 euros.

Objet : réglementation applicable en cas de sinistres au cimetière.

En cas de sinistres au cimetière, il faudra que les personnes puissent via leur assurance prouver que la commune est responsable. Cette procédure n'est pas applicable aux actes de vandalisme. Le conseil approuve cette proposition. Il sera aussi étudié la possibilité de condamner une partie du portail afin d'empêcher le passage de véhicules sans que la mairie ne le permette.

Objet : Demande de pré-inscription à la mairie pour les enfants fréquentant les écoles du secteur

Une enfant était en 2016 à Issendolus puis elle est allée à Gramat sans que la mairie en soit informée. Le maire souhaite que chaque enfant inscrit à l'école de Gramat passe par la mairie d'Issendolus pour le signaler.

Le conseil municipal trouve l'application de cette délibération difficile, mais une proposition sera faite lors de la réunion du 09 décembre prochain à Gramat concernant les écoles.

Objet : Décision modificative budget photovoltaïque

Le budget photovoltaïque ????????????

Objet : Décision modificative achat d'un fourgon

Le fourgon n'est pas passé au contrôle technique et les frais sont trop importants pour le réparer. Il faut le changer avant le mois de mars. Le budget ne sera pas validé, donc le maire prendra un arrêté pour effectuer l'achat. Le conseil municipal adopte l'achat d'un véhicule assez récent avec du kilométrage ou non.

Objet : Délibération indemnités du trésorier de Gramat

Le trésorier n'a pas présenté son indemnité, sur proposition du maire, le conseil municipal approuve l'indemnité quand elle sera proposée.

Objet : fin de contrat Sylvie BOUCHER

Il est proposé une gratification exceptionnelle à Mme BOUCHER compte tenu de son travail qu'elle a effectué pour la commune à la fin de son contrat.

Objet : Site de Gabaudet - Compte rendu de la réunion du 31 octobre 2017

Une réunion s'est déroulée le 31 octobre 2017 à la mairie d'Issendolus en présence de :

- La famille THAMIE
- Le sous-préfet de Gourdon
- La secrétaire générale de la sous-préfecture de Figeac
- Du vice-président de la communauté de communes du Grand Figeac, Vincent LABARTHE
- La conseillère départementale du canton de Gramat, Caroline MEY.

Le vice président du Grand Figeac a proposé à toutes les personnes de prendre en compte la gestion du site de Gabaudet via un bail de quinze ans, tout en associant la famille THAMIE et les trois communes concernées pour la gestion du site.

La famille THAMIE a accepté cette proposition. Il a été décidé que le compte rendu soit envoyé à tous les participants pour acceptation et qu'une proposition de bail soit envoyé à la fin de l'année à la famille pour signature.

Questions diverses

- achat complémentaire panneaux

Une commune ayant reçu des panneaux a eu un problème donc il faudra qu'un contrôle soit effectué. Le paiement sera effectif après la pose. La couleur a été changée afin de standardiser. Une demande a été faite par une personne du souque pour implanter trois ou quatre panneaux, 229.61 euros.

- aménagement atelier

Une mezzanine serait prévue avec un escalier pour gagner 20 m2 pour un rangement supplémentaire. Ca sera pris sur le budget de l'année prochaine.

- travaux églises

L'église s'effondrait sur un côté. Un architecte est venu et il n'y aurait pas de problème trop grave pour l'instant.

- aide financière JSG

Il est décidé de ne pas donner d'aide compte tenu que nous ne pouvons pas donner à tout le monde.

- point sur les travaux en cours

Le dossier du foyer rural avance normalement nous aurons des subventions au niveau de 63 %.

- Noël : Il est prévu le 17 décembre à 14h30. M. BOS demande de l'aide afin d'installer les guirlandes. Le conseil municipal demande la date afin de l'aider.

- Vœux : 07 janvier 2018.

- Bulletin communal : la commission doit se réunir.

- Recensement de la commune doit se faire en 2018, la méthode internet est privilégiée et souhaitée.

- une réunion sur le site internet est organisée le 13 décembre 2017 à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé.

La séance est levée à 23h35

Le Maire

Patrick DELLAC